

COMPTE-RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2018 (20h30)

Présents : Gérard CROZIER, Jocelyne CASTON, Christian SIRON, Catherine BESSON, Rodrigue ROUBY, Louis QUAIRE, Bernard VINCENT, Denis CORNILLON, Christel DUBOIS, Chantal ANDRIES, Fanny MOREL, Maryvonne CORNU-CHARRIER, Monique SEGUIN-MANCHON, Christophe BURLING.

Excusé(e)s : Jean-Michel CHAGNON (procuration donnée à Gérard CROZIER), Sylvie VACHON (procuration donnée à Chantal ANDRIES).

Absent(e)s : Marie-Cécile SEGUIN, Didier CHALAS, Marlène DE FROIDCOURT.

Secrétaire de séance : Fanny MOREL.

Monsieur le Maire ouvre la séance en donnant lecture du compte-rendu de la séance du 5 février 2018 qui ne soulève aucune observation. Il donne ensuite la parole à Monsieur Frédéric LECLERQ du bureau d'études LO-VRD Ingénierie, à qui la Commune a confié la maîtrise d'œuvre des travaux à effectuer sur les réseaux eau potable, eaux usées et eaux pluviales quartier Barnaire, préalablement aux travaux d'aménagement urbain.

RENOUVELLEMENT DE RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET MISE EN SEPARATIF DES RESEAUX EAUX USEES ET EAUX PLUVIALES QUARTIER BARNAIRE.

Parallèlement au travail qui sera fait dans le cadre de l'aménagement urbain de la Traverse du village (RD 93), il est prévu le renouvellement du réseau d'adduction en eau potable et la mise en séparatif des réseaux eaux usées et eaux pluviales, quartier Barnaire. Aux vues des diagnostics qu'avaient déjà réalisés le délégataire VEOLIA, les conclusions laissent apparaître dans ce secteur des conduites fissurées, des biens dégradés et des eaux parasites qui perturbent le fonctionnement de la station d'épuration.

La première phase de travail a donc consisté à géo localiser les réseaux existants, pour avoir un juste aperçu du sous-sol et pour programmer des phases d'intervention. Il est ainsi proposé de faire une tranchée pour le réseau d'eaux usées en lieu et place du réseau unitaire existant, la conduite en fonte existante sera reprise à neuf. Une autre tranchée pour les réseaux d'eaux pluviales et d'eau potable sera ensuite creusée en face de la première. Il est prévu que le réseau d'eaux pluviales capte les eaux des différentes sources recensées. Les travaux seront réalisés par demi-chaussée, sous signalisation appropriée, par l'entreprise qui sera retenue au terme d'une mise en concurrence. Ils engendreront d'importantes gênes pour les usagers de la route pendant environ 3 mois. A noter aussi que le SDED (Syndicat Départemental des Energies de la Drôme) profitera de ces travaux pour enfouir une partie des réseaux secs : électriques basse tension et Télécom. Il a été décidé de concentrer au maximum les interventions pour limiter le plus possible les perturbations de trafic routier.

Monsieur le Maire précise que les travaux d'élargissement de la route de Montoisson (RD 125) diligentés par le Département seront concomitants et que les camions seront déviés pendant toute la durée du chantier. Il ajoute pour finir que les différentes phases de travaux d'aménagement urbain de la Traverse du village qui seront engagées par la suite devraient durer deux ans au total, que les commerçants seront avisés et qu'une réunion publique de présentation aura lieu pour expliquer le chantier aux habitants.

La reconfiguration des trois réseaux présentée par le Bureau d'études LO-VRD est estimée à 195 000 € HT. La dépense prévisionnelle sera inscrite au budget 2018 de l'eau et de l'assainissement.

Monsieur BURLING demande à Monsieur LECLERQ s'il a connaissance de la source qui passe sous le giratoire et qui alimente un vieux lavoir chez lui. Monsieur LECLERQ dit qu'elle n'a pas été géo localisée, qu'il n'en connaît pas la profondeur. Monsieur LECLERQ explique qu'en effet, tout à ce jour n'a pas été repéré, des sondages seront encore effectués avant le démarrage des travaux. L'objectif étant de capter un maximum de sources par le réseau d'eaux pluviales. Il termine en indiquant que le démarrage des travaux eu égard aux délais de procédure est prévu en mai 2018.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de mettre en œuvre une procédure de mise en concurrence relative à ce marché de travaux sur réseaux humides à Barnaire et procède à la lecture de la délibération avant de la soumettre au vote. La délibération est adoptée à l'unanimité.

CONVENTION CCVD/COMMUNE DE MISE A DISPOSITION DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE.

L'appel à projet « Territoire à Energie Positive, Croissance Verte (TEPCV) » a permis à la CCVD d'obtenir des financements pour l'achat de vélos à assistance électrique et de scooters électriques durant l'été 2017. Des expérimentations regroupées sous l'appellation « L'EXPERIENCE DEUX ROUES » impliquent déjà plusieurs communes. Une charte a été élaborée. Des vélos et scooters sont mis à disposition des communes volontaires pendant 3 mois, elles en décident l'usage (prêt ou location à des habitants, délégations à des associations ou entreprises, etc.) Il s'agit de connaître les besoins réels du territoire et mettre à l'essai différentes formes de fonctionnement pour décider à plus long terme s'il y a lieu ou non de déployer plus largement l'offre de vélos et scooters électriques.

Il est proposé à l'assemblée délibérante de signer la convention de mise à disposition pour présenter ce nouveau dispositif à l'occasion de la course cycliste du 25 février prochain. 5 vélos électriques seront prêtés à la commune. Il a été décidé qu'ensuite, ils pourraient être prêtés aux habitants de la commune qui seraient volontaires sur une durée de deux semaines, moyennant caution. La délibération est adoptée à l'unanimité.

• Intervention du Maire, des adjoints, des conseillers délégués

Monsieur le Maire explique les travaux de déplacement de la conduite de gaz Avenue Henri Seguin conduits par GrDF à la demande de la Commune, pendant les vacances scolaires de février. Il s'agissait d'éloigner la conduite principale de la cour d'école en prévision de son agrandissement.

Monsieur ROUBY fait part de l'avancée des travaux de la salle d'animation. L'entreprise titulaire du lot 9 serrurerie a été déclarée défaillante après plusieurs mises en demeure de finir les travaux. C'est le Service technique communal qui a pris la main pour terminer les prestations qui avaient été commandées. Monsieur le Maire souligne l'efficacité des agents du service technique pour leur travail très soigné. Mercredi 21 février aura lieu le passage de la commission de sécurité, obligatoire avant ouverture au public de l'établissement.

Madame DUBOIS annonce le programme détaillé de la course cycliste la « Royal Bernard Drome Classic », 6^{ème} édition du volet drômois des Boucles Drôme-Ardèche, prévue le 25 février.

Monsieur le Maire termine en donnant les dates des prochains conseils municipaux : le samedi 3 mars à 10h00 pour la tenue du Débat d'Orientaion Budgétaire et le lundi 5 mars à 20h00 pour le prochain conseil municipal ordinaire.

La séance publique a été levée à 22h00.